



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

08/09/2016

Renoyalys n°6 Nouvelle SCPI de Déficit Foncier

Paris - le 08 septembre 2016. Après le lancement il y a quelques jours de la première SCPI Monuments Historiques, Advenis Investment Managers annonce le lancement de Renoyalys n°6, sa nouvelle SCPI de Déficit Foncier. Cette SCPI investie en immobilier ancien de centre-ville s'adresse principalement aux investisseurs privés ayant des revenus fonciers et une tranche d'imposition élevée. Accessible dès à présent, Renoyalys n°6 dispose d'un capital statuaire de 39,13 millions d'euros.

Renoyalys n°6, SCPI de Déficit Foncier

La SCPI Renoyalys n°6, comme l'ensemble des SCPI de la gamme Renoyalys, investit dans des biens immobiliers anciens de qualité à rénover et dotés d'emplacement de choix dans de grandes métropoles.

Les porteurs de parts de la SCPI Renoyalys n°6 bénéficient en outre du régime fiscal dit du « déficit foncier ». Ce dispositif permet aux propriétaires bailleurs d'imputer les déficits fonciers générés par les travaux de rénovation, sans aucune limite sur leurs revenus fonciers existants, et sur leur revenu global dans la limite de 10 700 euros par an. Pour les contribuables ne disposant pas de revenus fonciers, le déficit s'impute directement sur le revenu global dans la limite de 10 700 euros par an. De plus, le mécanisme du déficit foncier relevant du droit commun n'entre pas dans le plafonnement global des niches fiscales.

La SCPI Renoyalys n°6 s'adresse particulièrement aux investisseurs ayant des revenus fonciers positifs et imposés à une tranche marginale élevée. Elle s'adresse également aux investisseurs qui souhaitent se constituer un patrimoine indirect de biens immobiliers anciens tout en bénéficiant d'une réduction d'impôts.

La gamme Renoyalys

Dotée d'un capital statuaire de 39,13 millions d'euros, Renoyalys n°6 vient enrichir la gamme Renoyalys de SCPI fiscales d'Advenis Investment Managers, la société de gestion du groupe Advenis.

Comme l'ensemble de la gamme, Renoyalys n°6 est distribuée par Advenis Gestion Privée, les CGPI et les partenaires bancaires du groupe Advenis.

Caractéristiques de la SCPI Renovalys n°6

Société de gestion	Advenis Investment Managers
Dépositaire	Caceis Bank France
Souscription des parts	Souscription initiale : minimum 2 parts de 5 000 €, soit 10 000 €
Jouissance des parts	Le dernier jour du mois au cours duquel est intervenue la souscription accompagnée du versement du prix
Date d'ouverture au public	11 août 2016
Clôture des souscriptions	31 décembre 2017
Commission de souscription	12,60 % TTC du prix de souscription d'une part, versés à la société de gestion.
Commission de gestion	12% TTC/an du montant des produits locatifs hors taxes et des produits financiers nets encaissés
Commission de cession	5 % hors taxes (soit 6% TTC) du montant revenant au cédant et à la charge de l'acquéreur.
Frais de dossier	180 € TTC en cas de transmission de parts

La SCPI Renovalys n°6 a reçu le visa AMF n° 16-10 du 22 juillet 2016

A propos d'Advenis Investment Managers - www.advenis-im.com

Advenis Investment Managers (AIM) est la société de gestion du groupe Advenis. Agréée par l'AMF, AIM a développé un pôle de compétences unique en allocation d'actifs, long only et en gestion performance absolue. AIM jouit aussi d'un véritable savoir-faire dans le domaine de la gestion collective d'actifs immobiliers notamment dans l'immobilier ancien à réhabiliter.

Contacts

Thibault Delahaye
Directeur Général
Advenis IM
+ 33 (0)4 27 70 54 00
contact@advenis.com

Stéphanie du Ché
Communication
Advenis
+ 33 (0)6 16 36 11 08
stephanie.duche@advenis.com